



Extrait du registre des délibérations Réunion du 9 janvier 2014

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 5
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 0

L'an deux mille quatorze, le neuf janvier à dix-huit heures et trente minutes, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard + en mairie de Nilvange, sur convocation du doyen d'âge, Monsieur René GORI, adressée le 19 décembre 2013.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. René GORI
Elue communautaire : Mme Karima MOUMENE
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA
Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT



N° 2014-09

OBJET : DEMANDE D'ADHESION A L'AMICALE DU PERSONNEL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL DE FENSCH POUR LA DIRECTRICE

Comme le prévoit les statuts de la régie personnalisée, sa directrice dispose d'un contrat de travail de droit public. A ce titre, elle ne peut prétendre à bénéficier du Fonds National d'Action Sociales (FNAS) dont dépendent les autres permanents.

L'Amicale du personnel de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch (CAVF) accepterait l'adhésion de la directrice du Gueulard + en contrepartie du versement d'une subvention à l'association.

Par conséquent, afin de modifier les statuts de l'Amicale du personnel de la CAVF en ce sens, il s'avère nécessaire que le Conseil d'administration de Gueulard + demande son adhésion à ladite amicale pour sa directrice.

Après avoir entendu l'exposé de M. René GORI, Président, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

DEMANDE

l'adhésion de la régie personnalisée Le Gueulard + à l'Amicale du personnel de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch afin que la directrice puisse bénéficier de ses avantages ;

AUTORISE

le Président ou son représentant à notifier par écrit la présente délibération à l'Amicale du personnel de la CAVF.

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard +)

Hayange, le 09 janvier 2014

Le Président,



René GORI

